

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Nouvelle-Aquitaine	
Conseil Scientifique Territorial de Poitiers	
Catégorie : Espaces protégés	Source de la saisine : État
Avis n° 2024-15	
Date d'examen : 27/03/2024	Objet : Projet d'extension du site Natura 2000 « Vallée de l'Argenton - FR5400439 », dans le département des Deux-Sèvres

Contexte et objectif de la demande

Le site N2000 « Vallée de l'Argenton - FR5400439 » a été désigné en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en 2004, au titre de la Directive Habitats, Faune Flore. Le DOCOB a été rédigé en 2004, puis actualisé en 2018. Durant les six premières années, l'animation du site a été confiée à un bureau d'études (Biotope). De 2010 à 2013, c'est la communauté de communes de l'Argentonnois qui a porté et animé le site. Il est aujourd'hui porté par la communauté de communes du Thouarsais et animé par l'agglomération du Bocage Bressuirais. Cette dernière dispose également de la compétence rivières, c'est le même technicien médiateur rivière qui anime ces deux outils de façon complémentaire sur le territoire.

Le périmètre du site couvre aujourd'hui 739 ha, le périmètre étendu représentera une surface de 2080,33 ha.

L'examen en CST-Poitiers a pour objectif de recueillir l'avis du CSRPN sur le projet d'extension du site N2000 « Vallée de l'Argenton ».

Discussion en CSRPN

L'extension du site est très attendue et nécessaire au regard des enjeux écologiques élevés tant pour les habitats que la flore. Le projet est basé sur 20 années d'inventaires qui ont fortement amélioré les connaissances locales. L'animation du site est menée depuis 10 ans par le service Rivières de l'Agglomération Bocages Bressuirais, reconnue par tous les opérateurs des Deux-Sèvres comme étant la plus dynamique et opérationnelle du département. Cette animation comprend l'engagement d'un grand nombre de chartes et contrats Natura 2000, le portage de contrats, les suivis biologiques, l'animation de territoire...

Le CSRPN souligne l'intérêt du site pour la région, voire son envergure nationale et notamment les enjeux botaniques très forts sur les pelouses sèches et zones humides sur rochers. Sur le site, on recense 21 espèces au statut de conservation menacé au niveau régional et 4 espèces dont le statut est menacé au niveau national (le Sédum à cinq étamines, la Spergulaire des moissons, la Renoncule nodiflore et l'Étoile d'eau).

Le périmètre étendu permettra d'ajouter des enjeux complémentaires au site, soit un habitat d'intérêt communautaire (Mares temporaires méditerranéennes), quatre espèces à PNA/PRA (Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Sérotine commune et Noctule de Leisler), trois plantes protégées dont deux au niveau national (Renoncule nodiflore et Étoile d'eau) et une au niveau régional (Lysimaque minime) et 89 mares.

L'argumentaire est précis et justifié pour chacune des 9 entités proposées à l'extension. Une surface pressentie comme importante d'habitats d'intérêt communautaire de coteaux (6 habitats) et de landes (2 habitats) sera ajoutée. Ce périmètre étendu, calqué sur la ZNIEFF de type II récemment mise à jour sur ce secteur, se restreint (à la marge) aux limites administratives départementales et régionales, pour éviter une contrainte administrative forte pour une petite section amont de

l'Ouère située en Maine et Loire/Pays de la Loire.

Le projet d'extension permettra d'engager de nouvelles actions pour préserver les habitats et les espèces. En particulier, des inventaires seront menés sur le périmètre élargi avec, en priorité la réalisation de la cartographie des habitats et la mise à jour de la bio-évaluation et de l'état de conservation du secteur.

Le dossier présenté est cohérent, l'argumentaire naturaliste et géographique du projet d'extension est bien construit, avec une connaissance très précise du secteur.

Délibération et avis du CSRPN

Le CSRPN N-A, réuni en CST-Poitiers, formule un avis favorable pour le projet d'extension du site Natura 2000 « Vallée de l'Argenton ».

Le Président du CSRPN N-A

Christian ARTHUR

Le 27/03/2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CA', with a long horizontal stroke extending to the right.